



Annexe n°2
Fiche de poste d'un Ingénieur d'Etat
en Informatique

Profil :

- Ingénieur d'Etat en informatique.

Expérience professionnelle :

- Une expérience professionnelle dans le domaine est souhaitable.

Compétences requises :

- Connaissances avancées en réseau et matériel informatique ;
- Connaissances suffisantes en matière des technologies du WEB ;
- Maîtrise des méthodes et outils de développement informatique ;
- Connaissances avancées en système d'information ;
- Compétences techniques quant aux langages de programmation ;
- Maîtrise des normes et procédures de sécurité.

Qualités personnelles requises :

- Dynamique, motivé et sérieux ;
- Créatif ;
- Sens de communication et d'organisation ;
- Esprit de synthèse et capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Sens de confidentialité, de disponibilité et de mobilité dans le travail.



Missions principales :

- Gérer, développer et entretenir le parc informatique ;
- Veiller sur la sécurité informatique de l'Agence Urbaine ;
- Assurer une veille informatique et technologique ;
- Mettre en place et gérer les outils de communication (site Web, intranet, messagerie, ...);
- Mettre en place et assurer la maintenance du système d'exploitation ;
- Mettre en place et assurer la maintenance du réseau interne de l'Agence Urbaine ;
- Mettre en place et suivre les SIG de l'Agence Urbaine ;
- Concevoir, développer et adapter des programmes informatiques au profil de l'Agence Urbaine ;
- Gérer et résoudre les pannes informatiques (matériel, système d'exploitation, réseau, ...)
- Etudier et déterminer les besoins en matériel et logiciels informatiques ;
- Assister le personnel en matière de l'usage des outils informatiques ;
- Assister les utilisateurs en matière des logiciels métier.

